

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 40

Artikel: Le serment des soldats anglais
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux abords de la ville, des élèves lisant, mar-mottant, répétant, conjuguant, non sans gestes assez visibles de contrition, d'impatience, en songeant au jour redouté où il faudrait passer devant les experts.

L'un de ces infortunés, après avoir longtemps essayé ses forces sur la tâche, pourtant peu considérable imposée par le professeur d'hébreu, tourmenté de remords et des plus sérieuses appréhensions au sujet d'un mariage qui devait dépendre de ses futurs succès, prend enfin la résolution d'aller exposer à Salchli l'état déplorable où l'a mis sa paresse. Le voilà donc en grande tenue, culotte noire et bas de soie, cravate à pointes brodées par la main de l'objet aimé, roulant entre ses mains son tricorne, et en face du professeur. Après des paroles embarrassées de l'étudiant, sollicitant un humble recours à l'indulgence pour le jour des examens, la main droite de Salchli commença à tourner sur son pivot avec un mouvement d'impatience peu rassurant :

— Eh, eh, eh ! monsieur !... toujours des paresseux, toujours des traîneurs !... Et c'est à la veille des épreuves que vous remettez le temps d'être prêt !

Puis une longue mercuriale... « Eh, eh, eh !... le brelan... Bacchus !... Bacchus !... le brelan... *semper idem*, messieurs... Je n'entends rien... je n'ai pas le temps... c'est trop tard ! »

Au moment où le pauvre levite allait se voir renvoyé sans miséricorde, il s'enhardit à préférer les mots de *prétendue désolée... mariage rompu* ! Cela fit changer un peu le ton de voix, l'attitude, l'expression du visage bizarrement contracté du professeur... « Eh, eh, eh ! monsieur, c'est donc le flambeau de l'hymen qui vous éblouit et vous a fait probablement tenir votre livre à l'envers jusqu'à présent !... Il ne manquait plus que des amourettes dans mon auditoire. »

Et Salchli se met à marcher à grands pas dans son cabinet, puis s'avance tout à coup vers la porte qu'il ouvre convulsivement, et, par un geste impérieux, invite l'élève à se retirer. Celui-ci jetant au terrible professeur un regard exprimant le comble du découragement et du désespoir, franchit le seuil. A ce moment Salchli l'arrêta par ces paroles mystérieuses : *Quand les trompettes de Jéricho sonneront, tenez-vous en garde !*... Puis la porte du sanctuaire se ferma brusquement.

Arrivé dans la rue sans trop savoir comment, le pauvre jeune homme rencontra un condisciple auquel il conta son aventure. Le confident, joyeux et serviable ami, tout à coup frappé d'un trait de lumière, prend la main du solliciteur angoissé et lui dit en riant :

— Sauvé ! mon cher, sauvé !... Les trompettes de Jéricho, peste !... le beau sujet ! Viens chez moi à l'instant, nous allons *timer* ensemble ce chapitre VI de Josué... toute la nuit ! Il y aura bien du mal si, demain, tu n'es pas en état de répondre brillamment là-dessus. Brave Salchli, voyez donc comme sous son air parfois renfrogné, il cache un cœur qui a pitié de la jeunesse malheureuse ! Comprends-tu à présent ?... Pouvait-il te dire en toutes lettres : Je vous interrogerai sur tel endroit... n'étudiez que cela pour demain ! Le pouvait-il ?

— Non, c'est vrai, imbécile que je suis !

— Allons, allons donc... en avant les trompettes de Jéricho ! et vive la joie ! Je serai de la noce, du moins j'y compte.

Le lendemain, la redoutable aréopage, devant lequel les deux amis comparaissaient avec leurs autres condisciples, ne s'aperçut pas de la petite manœuvre qui fit tomber en partage à notre étudiant, plus heureux que sage, le sujet d'interprétation si singulièrement offert comme planche de salut. En congédiant le répondant, qui avait parlé comme un rabbin, le bon Salchli dit encore en aspirant longue-

ment une prise de tabac : « Eh, eh, eh ! monsieur, c'est très bien ?... *optime* ! »

La suite de cette anecdote, c'est-à-dire les transports du couple amoureux, la noce, tout cela reste du domaine de l'imagination du lecteur.

Sel et salières-

Le sel est un aliment indispensable à l'homme. Dès la plus haute antiquité, il a été tenu en haute estime ; il était employé dans les sacrifices et les offrandes aux dieux ; il était le symbole de la purification. Chez les Hébreux comme chez les Arabes, le sel était aussi l'emblème de l'amitié et deux personnes qui en avaient mangé ensemble étaient unies par le plus sacré des liens.

Chez les Grecs et les Romains, le sel était l'habituel condiment ; il devait toujours être tenu dans un grand état de propreté, ainsi que la salière. Renvoyer cette dernière était considéré comme un mauvais présage. Cette superstition s'est perpétuée jusqu'à nous. Les nouveau-nés avaient à leur naissance le corps frotté de sel. Le mot *salarié* aurait pour origine la distribution de sel, faite régulièrement aux troupes romaines.

Quand une ville était détruite et rasée, on semait du sel sur son emplacement, parce qu'on croyait qu'il rendait le sol stérile.

A Rome, la salière était, en même temps qu'une pièce importante du service de table, un ustensile du culte familial. Toute famille, même de fortune très modeste, tenait à l'honneur de posséder une salière d'argent, qu'on se transmettait de père en fils. Le milieu de la table lui était réservé d'ordinaire, et quand on voulait faire honneur à un convive, on la plaçait devant lui.

La salière était posée sur un plat d'argent. Ceux qui étaient trop pauvres pour se procurer ce récipient, mettaient le sel dans une coquille.

Oublier de servir la salière ou négliger de l'enlever était un signe de mauvais augure.

Au moyen-âge, les gens du peuple utilisaient comme salière un creux fait dans une tranche de pain, et cet usage persista jusqu'au milieu du seizième siècle.

Au contraire, sur la table des rois et des grands, la salière était une pièce d'orfèvrerie de grande valeur et de formes compliquées. (Science illustrée.)

Lo comi boutequi.

L'ài a 'na sorta dè dzeins que ne passont pas po crouïu, et que ne sont portant pas tant bons : l'est cliào que rizont dâo mau qu'arrevè ài z'autro et dâi pouetès farcès qu'on l'ào fâ et que sè mettont dein dâi colèrès terribilès quand l'ào z'arrevè oqu'è à leu-mêmo. Cliào dzeins que cozont dinsè lo mau, s'ein faut dèmaufâ, kâ on ne pâo dièro comptâ dèssus.

L'est d'ùn coo dè cliào sorta que vo vu racon-tâ n'historie. Cé gaillâ étai comi boutequi et l'etion 'na troupa dè camarado tsi lo mêmò bordzâi. L'est prâo cazuet quand l'est qu'on marchand vâo teni dâi commis, kâ se ne sont pas dâi dzeins dè sorta, l'ài pâovont rupâ sè caramellès, medzi son sucro d'ordze et fifâ se n'anizette, et quoui sâ ! sont bin dein lo cas dè poâisi pè bliossèt dein lo teriâo iò on einfatè la mounia pè cliào pertes que sont su lè tralbiès.

Lâi a cauquies teimps, pè on deçando né que dein cliào mêmò boutequa iò étai noutron gaillâ, lo patron s'apêçut que manquâvè on part dè millè francs dein lo bouffet ein fai iò reduisâi se n'ardzeint et quand vâo criâ lo comi qu'avâi assebin onna cliào dè cé bouffet, qu'on lâi desâi Bedzognu, po lâi demandâ cein qu'ein irè, l'osé étai lavi du la vèprâo et adieu po corrè après.

Lo leindèman, qu'étai onna demeindze, la boutequa étai clioute ; kâ faut bin que cliào comis aussont on dzo po sè reposâ, quand tandis chix dzo l'ont pézâ dâo café et dâo sucro, que cein est bin dè plie pèsant, ora qu'on veind pè quilo, et que l'ont tant tenu dè paquets dè tsecoria et dè batons dè canella. Et pâovont

assebin mi soigni l'ào z'haillons dè la demeindze.

Clià demeindze quie, don, lo gaillâ que vo racontò l'historie et que ne savâi rein dè rein, étai z'u bâire dè clià bourtiâ d'absinthe, devant dè medzi la soupa, à n'on cabaret iò trova on autro dè sè camerado, que lâi fâ :

— Sâ-tou iò l'est Bedzognu ?

— Na, porquie ?

— Pace que l'a lèva lo pi avoué on magot, que lo patron est furieux.

— Câise-tè !

— Oh ! rein dè pe su.

— Hi, hi, hi ! se recafé noutron lulu. Eh bin ! l'est 'na bouna farça, que cozo bin à noutron vilho ; l'est bin son dan ; cein lâi appren-drà on autro iadzo à mè disputâ po on demi pot dè venègro que y'è toumâ hiai. Ora, cor après ton Bedzognu et tè millè francs ! L'est bin fè ; Bedzognu est on bon bougro ; hi, hi, hi.

— C'est que n'est pas lo tot, se lâi refâ l'autro comi : ein decampeint, l'a robâ assebin ton parapliodze.

— Lo min ?

— Oi.

— Eh ! t'einlèvâi pi po 'na tsaravouta !

Le serment des soldats anglais. — On sait que l'armée anglaise n'est composée que d'engagements volontaires. Des racleurs ont la mission d'amener au bureau de recrutement ceux dont, par des promesses, ils ont pu se faire suivre. Et après une visite sanitaire, ils passent vers le colonel, devant qui ils doivent prêter le serment de fidélité à la Reine.

Voici comment s'accomplit cette formalité :

Dans le bureau du colonel, sous l'œil sévère des sergents, les engagés se sont alignés, droits et raides. La grandeur de la pièce et son luxe relatif, la présence surtout de l'officier supérieur les impressionnent visiblement. La main sur la couture du pantalon, les talons joints, une Bible à la main droite, ils attendent. Alors, le colonel demande :

— Vous êtes tous décidés à entrer dans l'armée régulière comme soldats au service de Sa Majesté ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! jurez de servir loyalement, sincèrement, Sa Majesté la Reine, ses héritiers et ses successeurs, de lui être fidèles et de la défendre de toutes vos forces, elle, ses héritiers et ses successeurs, dans leur personne, dans leur pouvoir, dans leur vie, dans toutes les difficultés qui pourraient se présenter, dans toutes les guerres et contre tous les ennemis possibles. Si vous êtes prêts à le jurer, portez la Bible à votre bouche. Et maintenant, tendez le bras droit en répétant avec moi : « Dieu m'y aide ! »

— Dieu m'y aide ! répondent en chœur les engagés.

Les voilà devenus soldats pour sept ans. Ils sont conduits à l'heure même chez l'officier-payeur et reçoivent leur première journée de solde. Dès le lendemain, on les dirige sur leurs corps respectifs.

Vive Napoléon !

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, les patriotes vaudois, gémissant sous le joug de Berne, sollicitaient avec ardeur l'appui de la France en vue de faire rendre au Pays-de-Vaud ses anciennes franchises ; lorsque, plus tard, les armées françaises envahissant notre territoire assuraient notre indépendance ; lorsqu'enfin Bonaparte nous donna l'acte de médiation, qui fut pour notre patrie le commencement d'une ère de paix et de tranquillité, Napoléon était considéré comme notre bienfaiteur ; plusieurs même l'avaient en admira-